

# TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE

TITRE RNCP - NIVEAU 3

FORMATION CONTINUE POUR ADULTE



Cette formation permet de développer des compétences dans le secteur des espaces verts.

Elle permet de former des ouvriers paysagistes capables d'effectuer les travaux d'entretien, d'aménagements paysagers (en utilisant des techniques de préservation de la biodiversité), et de maintenance des équipements en toute sécurité pour des entreprises privées ou des collectivités locales.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Formation

- > Formation sur 1 an
- > 8 semaines de stage en entreprise - 650 h au CFPPA

**Début de la formation en septembre**

### Public & Conditions d'inscription

- > Aimer travailler en extérieur
- > Avoir une bonne condition physique
- > Entretien de positionnement
- > Être demandeur d'emploi
- > Être salarié des espaces verts
- > En Compte Personnel de Formation (CPF)

### Modules de formation

- > Entretien d'un espace paysager
- > Végétalisation d'un espace paysager
- > Pose et entretien des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager
- > Remise à niveau (suivant le positionnement)
- > Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- > Projet professionnel
- > CertiPhyto
- > Reconnaissance des végétaux

### Installations spécifiques

Près de 5 hectares d'espaces paysagers

## DIPLÔME

Titre professionnel  
Niveau 3

## DURÉE

Sur 1 an

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

3 Champs de Compétences Professionnelles (CCP) évaluées en situations professionnelles :

Entretien d'un espace paysager  
Végétalisation d'un espace paysager  
Pose et entretien des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

## COÛT ET FINANCEMENT

Coût de la formation : 7 150 € / an

- Cette formation peut être financée par :
- les OPCO - CNFPT : Aucun reste à charge
  - le Compte Personnel de Formation (CPF)
  - du financement personnel

L'apprenti perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC. Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

### Orientation et poursuite d'études

Ce titre professionnel permet la poursuite d'étude en Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (proposé par l'établissement).

L'insertion directe à l'emploi est également possible dans une entreprise privée spécialisée ou dans les collectivités locales.

### Métiers envisageables à l'issue de la formation

Le titulaire d'un Titre Professionnel Ouvrier du Paysage pourra envisager de devenir :

- Ouvrier du paysage
- Jardinier
- Agent d'entretien des parcs et jardins

## LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- Une exploitation agricole
- Simulateur de conduite d'engins
- Halle Agroalimentaire
- Centre de Documentation et d'Information
- Restauration
- Hébergement
- Etablissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé



**TAUX DE RÉUSSITE**  
(en 2021)



Accueil CFA

02 37 33 72 25  
cfa.eure-et-loire@educagri.fr

Accueil CFPPA

02 37 33 72 30  
cfppa.chartres@educagri.fr



CFPPA  
La Saussaye  
28630 - Sours